

VISIO CONFÉRENCE DU 09 AVRIL 2020 ENTRE LES ORGANISATIONS SYNDICALES, ORGANISATIONS PATRONALES ET SERVICES DE L'ETAT

Intervention de l'UD Cgt du Puy de Dôme :

Contrairement à la précédente réunion organisée par la Préfecture suite à une sollicitation de l'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF, je ne débiterai pas l'intervention de l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme par des remerciements.

L'explication est simple et je l'espère compréhensible en cette période de crise sanitaire gravissime que nous traversons et qui est loin d'être terminée si l'on considère que le pic de l'épidémie n'est pas atteint et que la stratégie gouvernementale choisie dans cette période ne peut freiner et enrayer la propagation de cette pandémie. Je reviendrais sur ce point un peu plus loin dans mon intervention, après vous avoir expliqué les raisons qui me poussent aujourd'hui à ne pas remercier les services de l'Etat de l'organisation de cette visioconférence. Cela fait maintenant trois semaines que nous avons échangé sur la situation inédite qui ne connaît aucune frontière.

Durant ces trois semaines, l'UD Cgt du Puy de Dôme et ses structures a fait parvenir un très grand nombre de courriers pour informer et alerter sur un grand nombre de situations qui mettent en danger la santé et la sécurité de travailleuses et de travailleurs contraints de travailler alors que les mesures de confinement venaient d'être décidées par le chef de l'Etat. A l'issue de la première réunion téléphonique, les organisations syndicales CGT-FO-FSU-Solidaires et l'UNEF vous ont fait parvenir un courrier de 4 pages reprenant notre analyse et nos revendications découlant de nos échanges. A chaque fois, ces courriers ont été adressés à l'ensemble des services de l'Etat, que ce soit la Préfecture, la Direccte, le Conseil départemental ou l'ARS. Pas une réponse à toutes ces sollicitations même si parfois ils ont pu trouver une portée médiatique. Ce silence doit-il être assimilé à une forme de mépris ? Je pose aujourd'hui la question et espère que ce type de réunion auxquelles nous participons aujourd'hui s'organisera de manière régulière, nos organisations syndicales ayant un rôle majeur et primordial dans cette situation anxiogène que nous vivons contre notre volonté. Pourtant, je tiens à vous rappeler que vous avez répété à plusieurs reprises lors de notre dernier échange que la priorité était au dialogue social pour éviter de rajouter à la crise sanitaire, une crise sociale en pleine expansion. Il me semble que le dialogue social se fait à toutes les échelles et que nous aurons du mal à le faire vivre dans les entreprises et services si nous ne commençons pas par l'améliorer entre représentants départementaux. Ce n'est pas une spécificité de notre département puisque le constat est le même lors de nos échanges en interne avec l'ensemble de nos structures CGT, que ce soit du plus petit syndicat jusqu'à notre Confédération à l'échelle nationale.

Et j'en profite pour vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de produire une attestation permettant aux responsables syndicaux, élu-e-s et mandaté-e-s pour pouvoir circuler dans le cadre de leurs mandats respectifs. Cette demande a également été faite auprès du ministère de l'intérieur, sans réponse à ce jour. Doit-on considérer que le code du travail nous garantit qu'aucune sanction ne sera prise en compte dans le cadre de contrôle lors de déplacement ?

Je suis conscient que vos services souffrent également d'un manque cruel de moyens pour faire face à la situation, mais je ne peux m'empêcher de penser que des consignes vous sont imposées lorsque je constate que vous prenez le temps à plusieurs reprises de diffuser votre activité auprès des acteurs économiques sur les réseaux sociaux et sur vos moyens de communication à destination du grand public.

Je ferme cette parenthèse qui je l'espère ne tombera pas aux oubliettes et vous rappelle simplement que la CGT reste disponible dans cette période qui génère toujours plus d'inquiétudes et d'angoisses dans le monde du travail et dans l'esprit de chaque citoyen. La mortalité liée au virus n'a pas encore amorcé une phase de diminution franche pour pouvoir estimer que nous sommes sur la voie de la sortie de crise.

Mon intervention pour l'UD Cgt 63 va se découper en deux temps, celui de l'urgence pour faire un point sur la situation actuelle et un deuxième temps que je nommerais "les jours d'après" car traiter l'urgence actuelle va nous permettre de mieux préparer la société qui ressortira changée et bouleversée avec de nouvelles attentes pour ne plus revivre cette situation.

Le premier constat qui s'impose, c'est que les gouvernements successifs ont abandonné le monde du travail aux intérêts financiers et patronaux. Face à la gravité de la période, les enjeux d'aujourd'hui sont à la fois sociaux et environnementaux. Les questions autour du travail, autour du rôle et de la place de l'industrie, sur le sens des services publics et sur la reconquête de la Sécurité sociale, portées depuis longtemps par la CGT, sont essentielles et porteuses de rupture avec les choix et stratégies politiques actuels menées au niveau national et au cœur de nos territoires. Notre Confédération a par ailleurs écrit au Président de la République pour l'interpeller avant sa future intervention qui devrait confirmer la durée du confinement. La priorité absolue, et nous l'avons rappelé dans notre communiqué intersyndical diffusé suite à nos premiers échanges, c'est bien la santé de toutes et tous. Le double discours "rester chez vous" mais "retourner au travail" doit cesser d'être prononcé. On ne peut pas continuer de faire porter la culpabilité de la propagation du virus de manière individuelle et dans le même temps faire croire que la crise économique est une responsabilité collective. Pour la Cgt, il n'y a pas d'Union sacrée pour faire face à l'épidémie mais bien des choix politiques courageux et ambitieux à prendre. Se déclarer "en guerre" ne doit pas être l'opportunité de faire croire qu'en période de crise sanitaire nous sommes toutes et tous sur un pied d'égalité et uni.e.s face à l'ennemi commun. Car le problème avec le discours présidentiel, c'est son décalage avec la réalité et les actes qui se pratiquent quotidiennement dans un grand nombre de secteurs, d'entreprises, d'établissements et de collectivités.

Le corps médical appelle, depuis plusieurs semaines, les Français.e.s à se confiner et ces derniers, en bonne intelligence, ont fait le sacrifice de restreindre leurs libertés individuelles. C'est la meilleure manière de remercier l'ensemble des personnels de santé qui se battent chaque jour pour sauver des vies humaines.

Freiner la propagation du COVID-19, désengorger les urgences, est indispensable pour ne pas mettre plus en péril les soignant.e.s. Or, le gouvernement et les dirigeants de grandes entreprises organisent la reprise de tous les secteurs d'activité dans le but de préserver l'économie et de garantir le versement de dividendes aux actionnaires qui devraient cette année encore dépasser des records. L'exemple le plus significatif étant l'entreprise Michelin, qui non contente de ne pas compléter la mise en place du chômage partiel des salariés tout en leur confisquant une part de leur congés et repos, va maintenir sa réunion annuelle mi-avril des actionnaires pour leur signifier le montant des dividendes qu'ils vont prochainement touchés. Les salarié.e.s, quant à eux, sont sommé.e.s de reprendre le travail, alors que l'épidémie fait toujours énormément de victimes tout en utilisant des moyens de protection qui font cruellement défaut dans les secteurs obligés de fonctionner dans l'intérêt de la population. Fabriquer de pneus est-il utile et nécessaire alors que les stocks explosent? L'objectif unique et immédiat devrait être la lutte pour la santé des citoyen.ne.s. La production devrait avoir pour seule visée de produire les biens et services nécessaires à la réponse aux besoins vitaux de la population. Je vous pose ici la question qui m'est demandée parfois plusieurs fois par jour : nos vies valent-elles moins que leurs profits? Il règne encore un grand flou sur ce qu'est une activité dite « essentielle ou vitale ».

Légitimement, un grand nombre de salarié.e.s sont inquiet-e-s pour leur santé et celle de leurs proches. Les déplacements pour aller au travail, la proximité entre salarié.e.s renforcent le risque d'infection. Le flou sur les règles, organisé par le gouvernement et instrumentalisé par le patronat ne profite pas aux salarié.e.s. Les informations qui nous remontent du monde du travail sont scandaleuses : chantage à la concurrence, chantage à la reprise du travail avec pression sur les salarié.e.s et les représentant.e.s du personnel élu.e.s, pour maintenir coûte que coûte la production, qu'elle soit essentielle ou pas dans la période. Je ne vais pas rentrer dans les détails et je laisserais mes camarades s'exprimer sur la situation de certains secteurs particulièrement impactés par les injonctions du gouvernement. Néanmoins j'attire votre attention sur la situation dans la grande distribution où l'on fait croire aux salarié.e.s que la concurrence impose de travailler dimanche et jour férié de Pâques, même en temps de crise sanitaire.

Sous l'état d'urgence sanitaire c'est bien un véritable état d'urgence sociale que vivent des milliers de salarié-e-s. L'UD Cgt du Puy de Dôme dénonce les mesures prises dans l'urgence par le gouvernement visant à s'attaquer au code du travail, à inciter les employeurs à verser « la prime Macron » pour reprendre leur activité, au risque de renforcer la crise sanitaire et de mettre en danger le monde du travail et la population.

La crise sanitaire n'a fait que précipiter et accroître une crise financière annoncée de longues dates par la CGT et il est hors de question que les travailleuses et travailleurs, particulièrement les plus précaires en payent l'addition. Je pense notamment aux CDD, personnels peu qualifiés, saisonniers, intérimaires, temps partiel, étudiants en emploi, personnes privés d'emploi, salarié-e-s en contrat de sécurisation professionnelle, et tant d'autres cas. La reprise du travail est poussée par un raisonnement économique alors que c'est lui-même qui nous a conduit dans cette situation.

Alors que l'urgence actuelle est bien de garantir la stricte protection de tous les salarié-e-s qui doivent continuer à travailler car ils assurent des activités essentielles, dans le secteur public et privé. L'UD Cgt du Puy de Dôme réitère sa demande sur le classement automatique en maladie professionnelle pour tous les travailleurs exposés au virus sur leur lieu de travail, en particulier les

soignants. Sur ce point l'UD Cgt attire votre attention sur le manque cruel de communication entre la Direccte, les services de santé au travail et les organisations syndicales pour permettre de contrôler efficacement que toutes les mesures sont bien prises et effectives.

L'UD Cgt demande à la Préfecture de procéder à la définition des activités dites essentielles et à la fermeture immédiate des autres ne contribuant pas aux besoins vitaux tout en interdisant tous les licenciements pour quelque motif que ce soit et en suspendant immédiatement tous les PSE. Les droits acquis dans la négociation de PSE avant la crise, notamment les contrats de sécurisation professionnelle doivent pouvoir bénéficier d'une extension du délai légalement prévu compte tenu que le confinement ne peut permettre de bénéficier des dispositifs mis en place pour la recherche d'un nouvel emploi ou d'une formation qualifiante pour reconversion.

La Cgt du Puy de Dôme demande que soit portée en plus haut lieu une augmentation immédiate du Smic qui devra se répercuter sur l'échelle des salaires et à l'augmentation significative du point d'indice dans la Fonction publique. Les travailleurs paient un lourd tribut, y compris financièrement, dans cette crise sanitaire. Nous rappelons également notre volonté que soit abrogé immédiatement les ordonnances qui organisent de manière scandaleuse et indécente la dérégulation du travail. Nous demandons également de faire évoluer la production sur notre territoire pour produire des protections et faire en sorte que les entreprises fermées qui y contribuaient reprennent leur activité. Le ministre de l'Économie a bien parlé de possibles nationalisations, il est urgent qu'il transforme ses paroles en actes dans le dossier de l'usine Luxfer à Gerzat et que soit ordonné au plus vite le redémarrage de l'usine pour éviter de tomber dans une nouvelle pénurie de matériel médical.

L'UD Cgt souhaite également que soit déclaré l'état de catastrophe sanitaire dans le Puy de Dôme et partout sur le territoire national afin de mettre à contribution, entre autres, les assurances et permettre le paiement du chômage partiel à 100 % dans chaque entreprise et quelle que soit sa taille. Nous demandons également que l'État impose la suppression des dividendes aux actionnaires. C'est avant tout une question de décence et de justice sociale qui permettra de garantir un contrôle des aides publiques aux entreprises avec une attention particulière aux conséquences en matière d'emploi.

Enfin, l'UD demande aux services de l'État, en lien avec les associations, que soient communiqué un état des lieux et les dispositifs mis en place pour faire face à la recrudescence des violences faites aux femmes et aux enfants du fait du confinement mais aussi des moyens mis en place pour venir en aide aux personnes les plus démunies, parfois sans domicile fixe et la manière dont ils sont informés qu'ils peuvent bénéficier de ces aides. La situation des migrants doit également faire l'objet d'une régularisation immédiate afin qu'ils puissent bénéficier de la protection sociale et de notre système de santé. Emmanuelle Macron l'a prononcé "Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence, ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux". Une fois de plus, il est temps de transformer les grandes paroles en actes concrets.

Le chef de l'État a également annoncé que "les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens." et qu'il les assumerai.

Ce qui m'amène à évoquer la sortie de la crise ou la CGT porte des propositions pour transformer notre société autour de valeurs de progrès social, de solidarité, de justice sociale et de sécurité tant professionnelles que environnementales. Elles sont mises sur la table depuis longtemps, et ont été exprimées encore récemment avec les mobilisations pour un investissement important dans notre système de soins et de protection sociale : situation des hôpitaux, Sécurité sociale, assurance-chômage et plus récemment sur le sujet brûlant des retraites avec les organisations syndicales FO-FSU-Solidaires et UNEF. La aussi, le discours reste inchangé et nous exigeons toujours le retrait du projet de loi de réforme des retraites et de l'assurance-chômage. Nous espérons bien être entendu car il serait honteux de remettre ce sujet sur la table une fois le retour à une vie un peu plus normale.

La CGT revendique par ailleurs la mise en place d'une Sécurité sociale intégrale, sur la base du salaire socialisé et fondée sur ses principes fondateurs (la solidarité et l'universalité), en intégrant de nouveaux besoins non encore couverts et adaptée aux nouvelles formes du travail.

J'en terminerais en vous rappelant que la CGT est signataire parmi les dix-huit organisations syndicales ou associatives de la tribune publiée pour anticiper et bâtir le « jour d'après » et qu'une pétition a été lancée sous le titre « Plus jamais ça, construisons ensemble le jour d'après ! ».

Cette tribune propose en autres :

- un plan de développement de tous les services publics ;
- une fiscalité bien plus juste et redistributive, un impôt sur les grandes fortunes, une taxe sur les transactions financières et une véritable lutte contre l'évasion fiscale ;
- un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins nouveaux et essentiels des populations et de répondre à la crise écologique.

La Cgt reste convaincue que ces réorientations majeures sont indispensables pour bâtir une société basée sur le progrès social, plus juste et durable dans les domaines économiques, sociaux et écologiques.

Je vous remercie de votre attention et souhaite que ces échanges seront planifiés de manière plus régulière et rapprochées et qu'une réelle communication sera mise en place entre vos services et nos organisations syndicales CGT-FO-FSU-Solidaires et UNEF.